

Un diagnostic archéologique sur la place Carnot à Fouras

► Bastien Gissinger * et Éric Labastie **¹

Les investigations archéologiques opérées récemment, en septembre 2009, au centre de Fouras, près du front de mer, confirment l'occupation du site depuis le néolithique ou l'âge de bronze, l'édification d'une église avec son cimetière au XI^e-XII^e siècle de notre ère et l'implantation d'une redoute sur le front de mer, peut-être de la fin du XVII^e siècle.

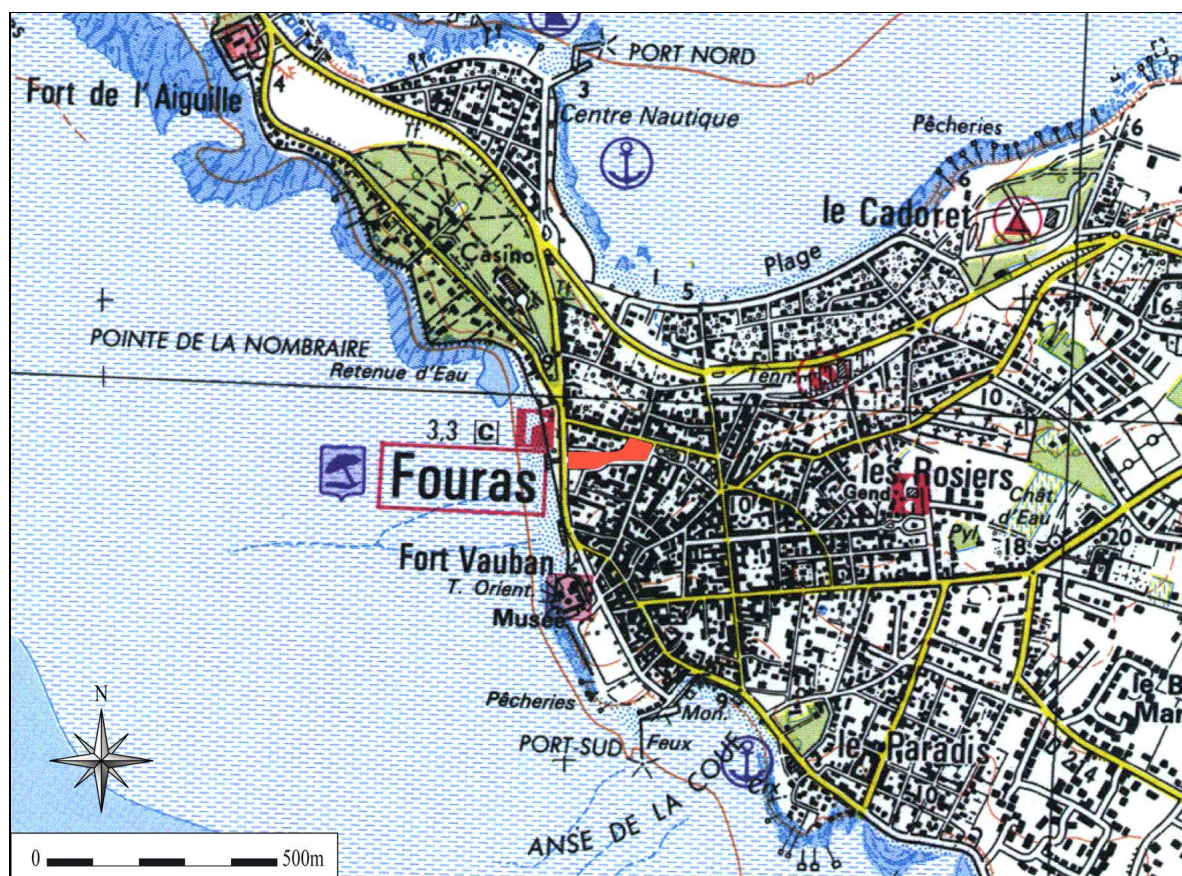


Fig. 1 : Situation de Fouras et de la zone d'intervention
Extrait de la carte IGN au 25 000^e

¹ * Archéologue départemental, Charente-Maritime, responsable d'opération.

² ** Elève conservateur du patrimoine, Institut National du Patrimoine.

Le réaménagement de la place Carnot par la commune de Fouras, notamment en front de mer, concerne une surface de 2.652 m². Il constituait un projet susceptible de menacer d'éventuels vestiges archéologiques. On savait notamment qu'un cimetière s'étalait au-devant de l'église Saint-Gaudens jusqu'à la toute-fin du XIX^e siècle. On ignorait en revanche à quand remontaient les premières sépultures. L'église remplaça en effet un édifice plus ancien, réputé remonter au XI^e-XII^e siècle. Il est fort probable qu'à cet édifice fut très tôt adjoint le cimetière paroissial. Des monnaies carolingiennes ont par ailleurs été découvertes dans les abords de l'église à l'occasion de terrassements². Des sépultures antiques avaient en outre été aperçues un peu plus au nord dans la ville. Enfin, on ignorait si le sous-sol recelait des vestiges plus anciens encore. Mais les investigations archéologiques sur le secteur concerné par l'aménagement étaient inexistantes.

Pour toutes ces raisons, et parce que ceci constitue une étape imposée par la loi en vue de la préservation et de la connaissance du patrimoine, un diagnostic d'archéologie préventive fut prescrit³. Un total de dix tranchées et sondages plus ou moins extensifs a été réalisé durant trois jours par le Service départemental d'archéologie du Conseil général de la Charente-Maritime, courant septembre 2009⁴.

² Duplais des Touches, A., *Fouras et ses environs*, La Rochelle, 1910, réédition 1983, p. 38.

³ Un diagnostic d'archéologie préventive est une procédure administrative destinée à évaluer le potentiel archéologique d'un terrain voué à être aménagé. Il est décidé et prescrit par le Service Régional de l'Archéologie (S.R.A.), un service de la D.R.A.C. (Direction Régionale des Affaires culturelles). Une fouille peut être décidée par la même institution, en fonction de la densité, de l'ampleur des vestiges, et de l'impact des travaux sur ces derniers. Dans le cas présent, les travaux ayant été légèrement modifiés en vue d'éviter tout impact sur les vestiges, aucune fouille n'a été prescrite. Cet article se fonde par conséquent sur les seules données récoltées lors du diagnostic, puisque les investigations n'iront pas plus loin. Ces données sont nécessairement lacunaires puisqu'elles n'explorent qu'environ 10 % de la surface, toutefois il est probable qu'elles expriment une part représentative de la réalité archéologique.

⁴ Remerciements à Clément Gay pour le dessin informatisé, ainsi qu'à Patricia Bougeant et Ludovic Soler (SDA 17) pour la phase terrain et notamment l'exploration du cimetière. Le rapport est consultable : Gissingier, B., Labastie, E., *Fouras, Place Carnot. Rapport de diagnostic archéologique*, SDA 17, SRA Poitiers, 2009, 60 p.

Brefs rappels historiques

Fouras occupe une position stratégique dominante sur la façade littorale : cette presqu'île, située à l'embouchure de la Charente, bénéficie de nombreuses anses protégées et de promontoires propices à l'occupation humaine (*fig. 1*).

Siège d'une châtelainie au Moyen Âge, le bourg s'organise autour d'un château fort, contrôlant les activités maritimes et fluviales, et de son église, propriété de l'abbaye de Saint-Maixent depuis la fin du XI^e siècle.

Le développement de la place militaire de Rochefort à partir de 1670 va s'accompagner d'une mise en défense de l'ensemble de l'embouchure de la Charente. Fouras va ainsi, de la fin du XVII^e siècle au début du XIX^e siècle, connaître différentes phases d'aménagements militaires : tout d'abord par la consolidation des fortifications existantes, puis par la construction de nouveaux éléments complétant le schéma défensif communal. Selon l'historien local A. Duplais des Touches, d'importants travaux de fortification sont engagés au milieu du XVIII^e siècle au Cadoret, au Quai et au Bourg, afin de renforcer le dispositif militaire face à des menaces concrètes, comme par exemple l'expédition navale anglaise de 1757⁵.

Dans le dernier quart du XIX^e siècle, la ville de Fouras connaît une profonde évolution : profitant de sa situation maritime, la commune prend appui sur la nouvelle mode du tourisme balnéaire pour engager un essor urbain. Tout d'abord elle sacrifie pour cela certaines installations militaires désaffectées, batteries et redoutes du Bourg, de la Gaulière, des Chataigniers et fort du Treuil-Bussac, pour regagner des espaces. Ensuite, dans une logique d'embellissement urbain (boulevards, casino, gare...), elle modifie son espace religieux et funéraire : une nouvelle église est construite à l'emplacement de la précédente en 1883-1884, complétée en 1889 par un clocher porche en façade, et le cimetière est déplacé dans les années 1890 pour être remplacé par la place Carnot.

⁵ Historique présenté dans l'ouvrage de Duplais des Touches, A., *op. cit.*

Les niveaux anciens

Les niveaux naturels sont constitués de sables cénomaniens⁶. Cette épaisse couche de sédiment verdâtre a été repérée sur l'ensemble de la partie ouest du diagnostic. Le niveau d'apparition de cet horizon variait entre 7,20 m et 8 m NGF d'altitude selon les emplacements⁷. Le niveau semble en effet logiquement s'abaisser vers l'ouest, en direction de la mer.

Le mobilier archéologique mis au jour dans les niveaux surmontant cet étage antérieur à l'apparition de l'homme était exclusivement composé de fragments de silex et de quelques tessons de céramique grossière, noire à gros dégraissant, modelée, attribuée à la fin du Néolithique ou à l'âge du Bronze. Un tesson portait un décor digité attribuable au Campaniforme ou à l'âge du Bronze. Malheureusement, il n'est pas possible de préciser davantage cette datation en l'absence de mobilier suffisamment caractéristique.

Ce mobilier ne se présentait pas au sein de structures mais était apparemment réparti sur toute la surface. Les tessons se présentaient à plat sans qu'aucun litage n'apparaisse. Si la plupart des tessons a été recueillie dans l'épaisseur de la couche sus-jacente, il faut noter que plusieurs individus ont été récoltés sur le paléosol constitué par le toit de ce sable cénomanien, constituant l'horizon de circulation. Il faut en tout état de cause considérer que l'homme fréquentait le secteur dès cette période reculée.

Il convient peut-être de rapprocher cet horizon d'un niveau de « sable vert » mentionnée par A. Duplais des Touches, dans lequel du mobilier pré et protohistorique fut découvert : « En 1883 on a trouvé [...] en creusant un aqueduc à 30 m environ de la façade septentrionale de l'église [donc non loin de l'emprise du diagnostic], une belle hache en silex jaune, mesurant 16 cm sur 6,7 cm. Elle se trouvait dans du sable vert, sous une couche de terre d'alluvions de 1,20 m de profondeur, à côté de nombreux fragments de silex noirs et de poteries grossières »⁸.

Des couches de sable d'aspect uniforme correspondent sans doute à des apports massifs de sable liés à de puissants épisodes éoliens et/ou maritimes, dispersant et scellant ces niveaux anciens.

Plusieurs structures furent installées dans ces nouveaux apports de sédiments, sans qu'il soit réellement possible de les dater. Un étroit fossé observé sur 43 m de longueur, peu profond, pourrait correspondre à une structure antique mais aucune certitude n'est permise, de même que pour deux fosses de fonction indéterminée, mises au jour sur le même horizon stratigraphique⁹. Le fossé est orienté est-ouest et se perd hors des limites de tranchées.

La présence de tessons résiduels antiques dans des niveaux, quant à eux clairement modernes, confirme la fréquentation du site dans l'Antiquité.

Le cimetière médiéval et moderne

L'église actuelle Saint-Gaudens remplace depuis la fin du XIX^e siècle une église romane, démolie pour l'occasion. Au-devant du parvis, à l'ouest de l'édifice, s'étendait un cimetière, déplacé dans les toutes dernières années du siècle d'après l'ouvrage d'Antoine Duplais des Touches. Ce cimetière était d'origine immémoriale. Le diagnostic a permis de préciser quelque peu la datation de la première utilisation comme cimetière, malgré les délais courts et la présence de vandales qui ont détérioré plusieurs sépultures¹⁰.

Quatre tranchées ont été réalisées à la pelle mécanique dans le square et sur le parvis. Deux se sont révélées négatives et se trouvaient donc à l'extérieur du cimetière, dès l'origine. Une tranchée immédiatement au-devant du clocher, a livré des restes humains très perturbés par l'aménagement de la nouvelle église au cours du XIX^e siècle. Elle montre que le cimetière bordait l'entrée de l'église.

⁹ Les seuls éléments mis au jour dans ce fossé sont des fragments de tuiles, tellement mal conservés et fragmentaires qu'il est difficile d'affirmer qu'il s'agit de *tegulae* ou de tuiles plus récentes.

¹⁰ Il faut préciser qu'aucune sépulture n'a été fouillée exhaustivement, seul un dégagement partiel a été réalisé sur trois fosses mitoyennes (E, F, G), afin de confirmer ce que l'étude de la chronologie relative des fosses semblait montrer et d'évaluer la position des défunts, leur état de conservation, le mode d'inhumation et éventuellement l'âge des individus. Les restes ont été laissés en place ou réinhumés après comptage.

⁶ Céno-manien inférieur (Crétacé supérieur, ère secondaire), noté C2a sur la carte « Rochefort » du B.R.G.M. 1972.

⁷ La cote a été prise à partir du point IGN fixé en façade de la poste, à côté de l'église, établi à 10 m NGF (norme en vigueur).

⁸ Duplais des Touches, A., *op. cit.*, p. 14.

Seule une tranchée située aux abords du kiosque dans le square Carnot, a permis de mettre en évidence la présence de plusieurs fosses sous une épaisse couche de restes humains épars témoignant d'une vidange du cimetière à la fin du XIX^e siècle. Ces fosses adoptaient deux orientations différentes ; certaines fosses orientées nord-est / sud-ouest, semblaient recouper d'autres fosses plus anciennes, orientées est-ouest (fig. 2). Les fosses n'étaient visibles qu'à partir de l'altitude 6,70 m NGF, leur niveau d'ouverture, situé plus haut, ayant été remué par les purges lors du déplacement du cimetière.

Cette sépulture en pleine terre a été recoupée par la mise en place de la sépulture G. La partie supérieure du sujet a ainsi été tronquée à partir du bassin. L'individu inhumé en position secondaire dans cette sépulture est un sujet immature âgé de 4 à 5 ans, en décubitus dorsal, tête à l'ouest. Il fut lui aussi tronqué par l'installation de la sépulture G. Du mobilier céramique attribuable au XII^e siècle a été mis au jour dans la tombe¹², ainsi que des restes issus d'autres sépultures et témoignant d'un brassage déjà existant des terres environnantes, alors déjà dédiées à l'activité d'inhumation.



Fig.2 : Les tombes du XII^e siècle E, F et du XIX^e G

La densité est importante, bien que la plupart des tombes ait été déplacée au XIX^e siècle : sept tombes étaient encore en place sur environ 15 m² explorés.

La sépulture E est une sépulture double avec dépôts successifs des corps. Le premier individu identifié est un sujet adulte, de sexe indéterminé, inhumé sur le dos, tête à l'ouest¹¹.

La sépulture F, de forme rectangulaire, est strictement parallèle à la sépulture E. L'individu inhumé en pleine-terre était un adolescent de sexe indéterminé, déposé en décubitus dorsal, tête à l'ouest. Il a fait l'objet d'un dégagement partiel. Comme E, la sépulture fut tronquée par G.

La présence de tessons et non de céramiques complètes pourrait laisser penser qu'il ne s'agit ►

¹¹ Identifications : L. Soler et P. Bougeant.

¹² Fragments de oules à bandeaux.

pas de matériel en place, c'est-à-dire déposé dans la tombe, mais issu des terres ayant servi au comblement de la sépulture. Toutefois la présence de deux de ces tessons au sein d'une même sépulture ainsi que l'absence de mobilier postérieur, sont deux éléments qui permettent d'avancer raisonnablement que l'inhumation devait être à peu près contemporaine du mobilier qui s'y trouve. Tout au moins a-t-elle perturbé une sépulture antérieure, au sein de laquelle l'absence de mobilier intrusif postérieur laisserait à penser que cette dernière au moins était attribuable au XII^e siècle. Nous proposons donc d'y voir une inhumation médiévale, peut-être attribuable au XI^e-XII^e siècle. Ceci correspondrait assez bien à la présence d'une église romane attribuée aux mêmes périodes, à l'emplacement de l'église actuelle.

Cette sépulture G, postérieure à ces deux dernière tombes, se présentait différemment. Outre l'orientation différente et le recoupement des tombes antérieures laissant supposer qu'elles n'étaient plus connues car trop anciennes, l'individu fut inhumé dans un cercueil, dont les clous restés en place étaient l'indicateur. Il s'agissait d'un adulte probablement de sexe masculin au regard de la présence d'une médaille militaire découverte dans la tombe, en position dorsale, tête au sud-ouest.

La médaille de Sainte-Hélène

La découverte d'une médaille de Sainte-Hélène apporte un élément conséquent de datation : ces médailles ont été distribuées en 1857 et 1858 par l'empereur Napoléon III afin d'honorer symboliquement les volontés testamentaires de son oncle Napoléon Ier, rédigées lors de son exil de Sainte-Hélène. La médaille de Sainte-Hélène doit récompenser les vétérans français et étrangers des campagnes de 1792 à 1815. Elle se présente sous la forme d'une décoration en bronze, suspendue par un ruban vert à cinq raies de rouges. Il reste un peu de tissu sur l'exemplaire mis au jour dans la tombe. Entourée d'une couronne de laurier entrant dans une couronne impériale ornée de huit aigles, elle porte sur ses deux faces : au revers le profil droit de Napoléon Ier entouré de l'inscription « Napoléon Ier empereur », au droit deux inscriptions, l'une circulaire « Campagnes de 1792 à 1815 » l'autre sur neuf lignes « A-ses-compagnons-de gloire-Sa dernière-pensée-Sainte-Hélène-5 mai-1821 ». La remise de ces médailles s'est déroulée selon une organisation rigoureuse : d'une part seuls les vétérans vivants ont pu y prétendre, d'autre part les services de l'État – mairies, préfectures et chancellerie de la Légion d'Honneur – ont géré le recensement des vétérans.



Fig.3 : revers et droit de la médaille de Sainte-Hélène

Le dépouillement des archives de la Préfecture de Charente-Maritime¹³ a permis de consulter « l'état nominatif par communes de tous les militaires français et étrangers des armées de terre et de mer qui ont combattu sous les drapeaux de 1792 à 1815 ». Ce registre fournit, pour les années 1857 et 1858, le chiffre exact de récipiendaires de cette médaille pour la ville de Fouras, ainsi que leur tâche pendant leur service :

- ABRARD Jean, hussard, 1857
- BLANCHE Jean, soldat, 1858
- DAVID François, novice, 1857
- GUERIN Jean, soldat, 1857
- MECHAIN Jacques Alexis, novice, 1857
- MECHAIN François, marin, 1857
- PACRAUD Jean François, voltigeur, 1857
- PACRAUD François, novice, 1857
- TAFFIN Étienne, marin, 1857
- TEXIER René, soldat, 1858

¹³ Archives départementales 17, 3M 2/2 et 2/3

Il s'agit donc de l'un de ces défunts dont la sépulture fut mise au jour dans cette tranchée de diagnostic. Le fait que les récipiendaires aient été âgés de 65 à 80 ans au moment de l'attribution de cette décoration implique qu'il furent certainement inhumés dans les quelques années qui suivirent, compte-tenu de leur âge déjà avancé.

La fosse **G** fut ainsi creusée à la fin des années 1850 au plus tôt, et probablement pas au-delà des années 1870. Il s'agit vraisemblablement des tombes appartenant aux dernières phases d'utilisation du cimetière avant son déplacement. La raison de la présence des restes humains dans cette sépulture témoigne peut-être du fait qu'aucune famille n'est venue réclamer le corps lors du déplacement du cimetière.

Une fosse quadrangulaire, comblée d'ossements et de mobilier attribuable au XIX^e siècle, était orientée de la même façon que la sépulture **E**. Plusieurs individus étaient représentés dans cette fosse. On peut envisager l'exhumation d'un individu en cercueil, comblée ensuite par des restes résiduels consécutifs à la vidange du cimetière.

Il faut en conclure que le cimetière, apparemment utilisé au moins depuis le XI^e-XII^e siècle, a connu une utilisation jusqu'au cours du XIX^e siècle. Entre temps, le cimetière a dû se déplacer ou se contracter légèrement au-devant de l'église pour revenir vers son emplacement initial. Les autres tranchées ont montré que nous étions là dans les franges du cimetière. La quantité d'ossements dans les niveaux surmontant les fosses encore en place témoigne du chamboulement important de la place lors de la purge. Ce brassage est intervenu à la toute fin du XIX^e siècle, entre 1894 et 1897 d'après A. Duplais des Touches.

La redoute moderne

Des restes de maçonnerie faisant face à la mer ont été aperçus dès les premiers coups de pelle. Le dégagement a dû se faire manuellement afin d'éviter la destruction des restes conservés. Le sédiment sableux facilita grandement la tâche.

Le plan de l'édifice peut être restitué d'après les sondages effectués lors du diagnostic (*fig. 4*), et les plans anciens qui le représentent (*fig. 6 et 7*). Il s'agit d'un mur taluté à l'arrière, caractérisé par un fort fruit, calculé à 22 cm au mètre, soit 22%. Il était destiné à ménager une plate-forme sur laquelle on pouvait hisser des canons, permet-

tant de défendre la côte. La hauteur initiale du mur n'est pas connue.

Le mur **M 08** (*fig. 4*) dans la tranchée **02** adoptait une orientation nord-est / sud-ouest de 65° est par rapport au nord géographique. Il apparaissait sous la dénomination **M 44** dans la tranchée **01**, et y prenait une orientation strictement nord-sud. Les deux murs formaient donc un ensemble relié selon un angle de 62°. Cet angle se situe entre les tranchées **01** et **02**. Les plans anciens attestent de cette forme et de cette orientation. Il ne s'agissait pas d'un ensemble fermé, type fort. A noter toutefois que certains documents cadastraux montrent un troisième bras à la structure, à l'est du front observé dans la tranchée **01** (*fig. 7*). La présence et l'aspect de ce troisième front n'ont pu être précisés car, au regard du cadastre de 1846, il passait sous la rue actuelle, qu'il n'était pas question de sonder puisque, bien que comprise dans l'emprise, elle était toujours maintenue en fonctionnement lors de l'intervention.

Le mur était parementé vers l'extérieur et vers l'intérieur également, comme en témoigne le relevé. De petits moellons étaient disposés en assises assez irrégulières, mais de bel aspect cependant (*fig. 5*). Les blocs conservés les plus haut avoisinaient 8,75 m NGF. La première assise posée fut installée au sein d'une petite tranchée de fondation d'une soixantaine de cm de largeur pour une trentaine de profondeur en moyenne. Le lit de pose de la première assise se situe à l'altitude 7,50 m NGF. Le mur était donc conservé sur près de 1,25 m de hauteur au maximum de ce qui a pu être observé.

Entre les deux parements, la structure était comblée par un blocage de pierres très irrégulières, apparemment liées au sable (*fig. 5, B et C*). La largeur du mur orienté nord-est / sud-est (**M 08**), a été mesurée autour de 1,95 m au seul endroit où les deux parements étaient conservés. Concernant le front parallèle à la plage (**M 44**), le parement intérieur manquait, mais le mur adoptait tout de même une largeur conservée de 2,2 m. Avec son parement originel, il devait atteindre autour de 2,50 m. Il apparaît donc avéré que le mur était plus large sur le côté faisant face à la mer.

On note l'accumulation de niveaux de terre et de sable contre le front extérieur de la fortification. De nature sableuse et de densité variable de même que de couleur, ces niveaux témoignent d'une fréquentation des abords (piéti-

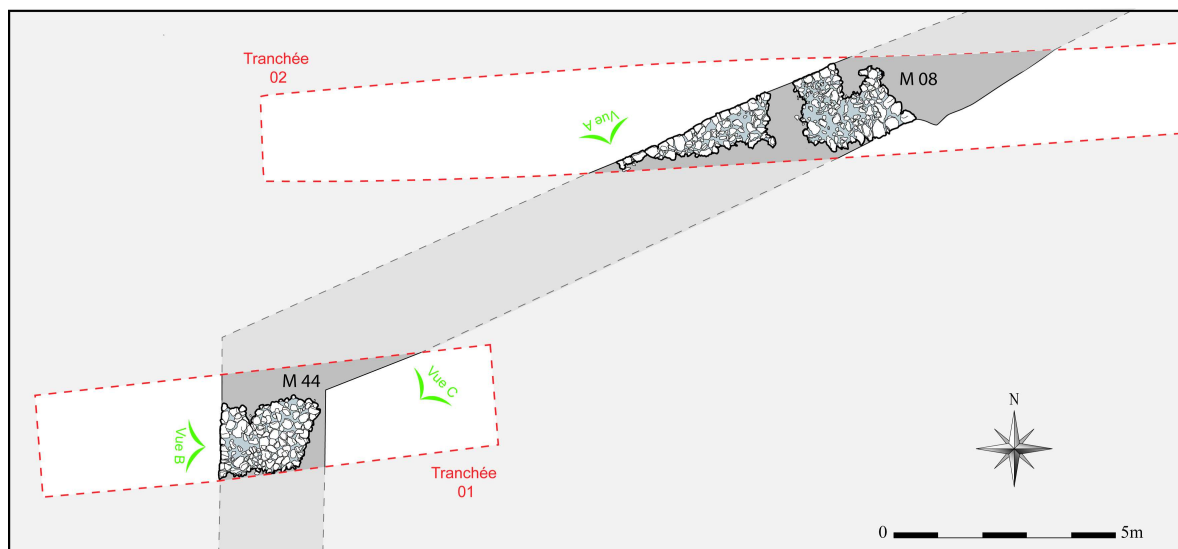


Fig. 4 : Plan du sondage mettant au jour le mur de la redoute



Fig. 5 : Photos du mur de la redoute

Fouilles à Fouras

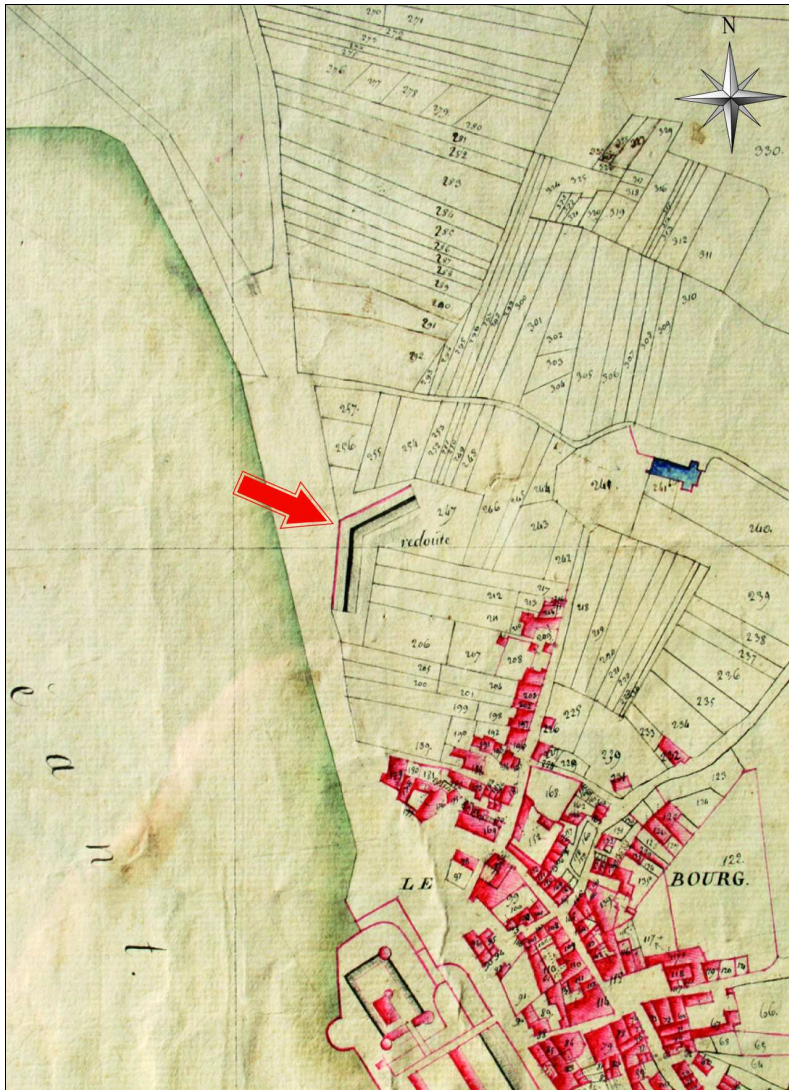


Fig. 6 : Extrait du plan cadastral de 1810 (A.D. 17)

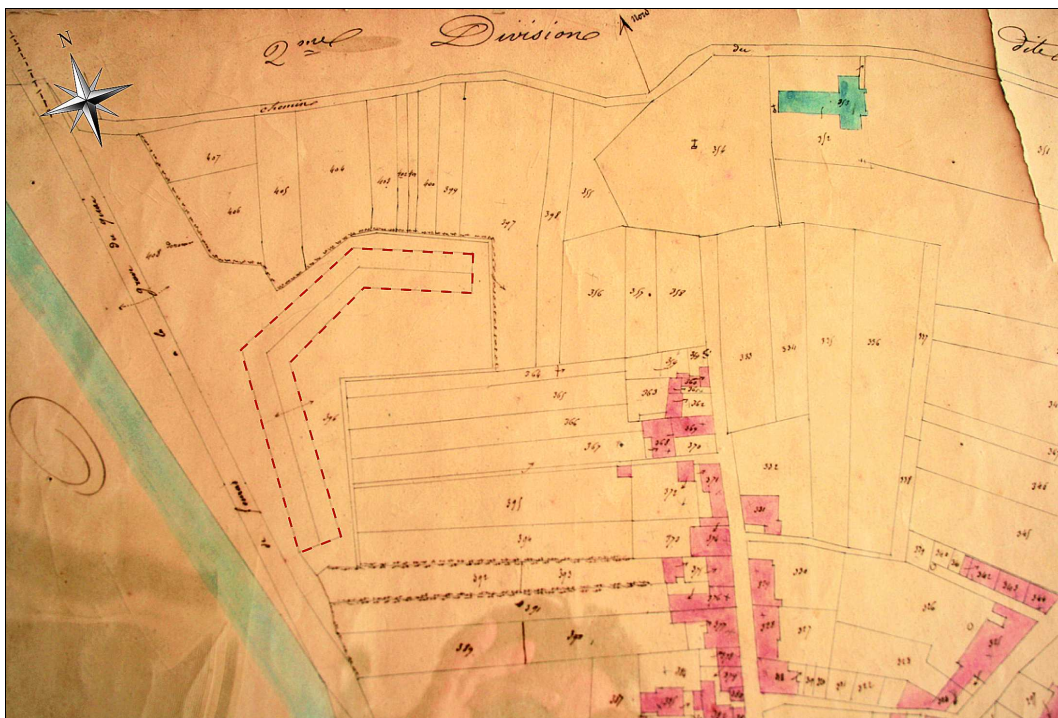


Fig. 7 : Extrait du plan cadastral de 1846 (A.D.17)

nements, formation de niveaux de circulation), alternant avec des épisodes de remblaiements de sable probablement dus à l'action éolienne. Les couches, d'épaisseur variable (10 à 40 cm), conservent tout de même une déclivité assez régulière depuis le mur vers l'extérieur, notamment vers la mer.

Des couches accumulées contre la paroi interne du rempart ont été observées, coupées par l'épierrement du parement intérieur de la structure (fig. 5, C). Il s'agissait de niveaux d'épaisseur équivalentes et très planes, sans doute liées à la structure du talus qui se trouvait à l'arrière du mur et qui permettait de surplomber les abords tout en ménageant une plate-forme destinée à hisser des canons.

La structure fit l'objet d'un arasement signalé vers la toute fin du XIX^e siècle, et d'un épierrement qui l'accompagnait en grande partie. Elle ne devait plus avoir de fonction militaire depuis plusieurs décennies déjà.

Les documents d'archives ne sont pas explicites concernant la date de construction de ce système remparé. On peut simplement évoquer le fait que sur un dessin de 1604 réalisé par Claude Châtillon, la redoute n'apparaît pas entre le fort Vauban et l'église. Nul doute qu'un tel ouvrage aurait été représenté par l'auteur. Rappelons que la construction du fort de l'Aiguille, situé sur la pointe, débuta en 1673.

Les documents cartographiques précis les plus anciens, ne permettent que d'affirmer que la redoute était déjà construite en 1810. Elle apparaît sur les plans cadastraux jusqu'en 1847 au moins. Elle ne sera arasée qu'entre 1894 et 1897.

Il faut donc se résoudre à avancer une fourchette large pour la construction de cet édifice, soit entre le XVII^e (probablement la fin du siècle) et le tout début du XIX^e siècle.

Conclusion

Le diagnostic archéologique a permis de mettre en évidence, sur les niveaux de sable naturels du secondaire, une fréquentation du site à partir de la fin du néolithique ou de l'âge du Bronze. Plusieurs phénomènes climatiques ont remblayé, probablement naturellement dans un premier temps, le secteur par le biais d'épisodes sableux. Quelques structures, peut-être antiques, attestent de la fréquentation du lieu. L'histoire du site est ensuite marquée à l'est par l'installation d'une église au XI^e-XII^e siècle d'après la datation communément admise. Un cimetière s'ouvrait au-devant, à l'ouest. Le diagnostic a permis de montrer la présence de sépultures remontant apparemment au XII^e siècle, recoupées par des sépultures d'orientation différente, datées sans conteste du XIX^e siècle.

A l'ouest, une redoute participant à la défense de la ville et de la côte fut construite entre le XVII^e et le début du XIX^e siècle, on ignore quand exactement. Elle tomba en désuétude dans la seconde moitié du XIX^e siècle et fut épierrée dans les dernières années du siècle, en même temps que le cimetière fut déplacé et que la ville se transformait en la station balnéaire bien connue qu'elle est toujours (Fouras-les-Bains) ■